



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

**PROJET DE COMMUNICATION DE MADAME MAIMOUNA
DIEYE, MINISTRE DE LA FAMILLE, DE L'ACTION SOCIALE
ET DES SOLIDARITES**

CSW70 : EVENEMENT PARALLELE DU SENEGAL

—
**THEME : AMELIORER L'ACCES A LA JUSTICE DES FEMMES
PAR LE RENFORCEMENT DE LA MULTISECTORIALITE ET LE
DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE DE PROXIMITE DES
VICTIMES DE VIOLENCES**
—

New York, 16 Mars 2026

Excellence Madame Amina MOHAMMED Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies ;

Excellence Monsieur Muhamed Edriss, Observateur permanent de l'Union Africaine ;

Madame le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux de la République du Sénégal, ma chère sœur Yassine Fall ;

Excellence Monsieur l'Ambassadeur Représentant Permanent du Sénégal auprès des Nations Unies ;

Madame la Directrice Exécutive Adjointe d'ONU Femmes ;

Excellences Mesdames les Ministres des Républiques de Gambie, Guinée, Mali, très chères sœurs ;

Madame la Modératrice, chère Barrel Guèye Sow, Conseillère technique en charge du genre de Monsieur le Premier Ministre de la République du Sénégal ;

Chères panélistes ;

Distingués invités ;

En vos rangs, titres et grades ;

Tout le protocole respecté ;

C'est avec un immense plaisir que je vous accueille à ce présent panel, consacré à un enjeu crucial : ***l'amélioration de l'accès des femmes et filles à la justice à travers le renforcement de la multisectorialité et le dispositif de prise en charge de proximité des victimes de violences*** ».

D'emblée, je voudrais adresser mes sincères remerciements à son Excellence Madame Amina MOHAMMED, Vice-Secrétaire Générale des Nations Unies pour avoir bien voulu répondre à notre invitation.

Ces remerciements s'adressent aussi à ma Sœur et collègue, Madame Yassine FALL Ministre de la Justice, Garde des Sceaux du Sénégal qui a **accepté de se** joindre à nous, pour la tenue de cet événement en marge de la 70^{ème} session.

Je salue également la présence remarquable de mes collègues de **la Gambie, de la Guinée, du Mali (en attente vérification des confirmations)**, des représentants des agences des Nations Unies, de la société civile dont vous me permettrez, de distinguer les femmes de mon pays ainsi que tous les acteurs engagés dans la protection des droits des femmes et la défense de la justice.

Mesdames, Messieurs ;

A l'heure actuelle, bon nombre de femmes restent confrontées à des obstacles qui freinent leur accès à la justice pour plusieurs raisons et, le Sénégal n'est pas en reste.

C'est pourquoi, nous avons saisi l'opportunité qu'offre la CSW en tant que point de ralliement et source intarissable de conviction pour les défenseurs de première ligne pour, discuter de notre expérience et examiner avec des pays et les partenaires avec qui nous avons des objectifs en partage, des actions novatrices à entreprendre, pour améliorer considérablement l'accès des femmes à la justice.

Votre mobilisation massive en réponse à notre invitation et plus particulièrement la présence de la Vice-secrétaire générale des Nations Unies, de ONU Femmes et de mes collègues conforte notre démarche et fortifie notre action.

Comme l'a si bien rappelé le Secrétaire général des Nations Unies à l'occasion de l'ouverture officielle de la 70^{ème} CSW, le thème de cette année auquel, celui du présent événement est aligné, touche le cœur de la lutte pour l'égalité: ***améliorer l'accès à la justice*** dans un contexte mondial où les femmes n'ont que 64% des droits légaux dont jouissent les hommes.

Cet écart structurel se manifeste dans toutes les sociétés et limite les perspectives des femmes qui continuent de subir des discriminations d'ordre législatif et des pesanteurs socio-culturelles dans certains contextes.

La peur de la stigmatisation, la pression familiale ou encore la volonté de préserver l'honneur du foyer réduisent trop souvent les femmes au silence.

Ces obstacles sont également d'ordre économique du fait de la dépendance financière de nombreuses femmes qui font face à une barrière majeure pour engager des procédures judiciaires, assumer les frais liés aux démarches ou simplement se déplacer vers les juridictions compétentes.

À ces difficultés, s'ajoutent des obstacles géographiques et institutionnels notamment, l'éloignement des tribunaux dans certaines zones rurales, la complexité des procédures judiciaires et mécanismes de recours surtout, dans des situations d'urgence pour les victimes de violences ou d'abus de toutes sortes, sans oublier le cas spécifique de vulnérabilité des femmes handicapées.

Excellences ;
Distingués invités ;

Face à cette situation, nous avons compris que le renforcement de l'approche multisectorielle s'impose tout comme la responsabilisation des acteurs à tous les niveaux d'intervention y compris la réponse communautaire.

En ce sens, je me réjouis de l'articulation des sous thématiques du panel qui permettront de questionner la réponse collaborative au niveau gouvernemental, la coopération multilatérale et les interventions communautaires dont les experts de la justice du Sénégal, de ONU Femmes et de l'Association des juristes sénégalaises nous gratifieront toute à l'heure.

**Excellences ;
Distingués invités ;**

Restons encore mobilisés, car chaque femme victime de violence ou d'une atteinte quelconque de ses droits fondamentaux, est une voix qui appelle à la justice, à la protection et à la dignité.

Dans cette perspective, mon pays a fait certes des progrès significatifs, dans la vulgarisation des droits des femmes, dans l'offre de services de prise en charge à travers les structures d'accueil et les lignes d'assistance des victimes.

Toujours à la faveur de ces progrès, il me plaît de relever la formation des magistrats, des officiers de police judiciaire, du personnel de santé et des travailleurs sociaux afin qu'ils adoptent une approche sensible au genre et centrée sur les besoins spécifiques des femmes. Mais, en dépit de tous ces efforts, les défis persistent.

Pour les relever, nous devons agir avec détermination, avec cohérence et avec humanité.

Ensemble, garantissons aux femmes des droits qui protègent, faisons de l'accès à la justice une exigence morale, un marqueur de l'égalité et oeuvrons pour une action portée par un partenariat solide en vue de donner aux femmes et aux filles, le pouvoir économique et politique de transformer durablement nos sociétés.

Car, investir dans les femmes et les filles n'est pas seulement une question de justice sociale mais un investissement stratégique pour accélérer la transformation sociale et économique de nos pays.

Je réaffirme ici, l'engagement ferme du Gouvernement à ne laisser aucune femme seule face à la violence et aux pratiques injustes.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux et vous remercie de votre aimable attention